

Commune de BRIONNE  
Département de l'Eure

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## Pièce n°0-5 Enquête sur la mobilité des Brionnais



Procédure :

Prescrit le : 12/12/2011

Arrêté le :

Approuvé le :

Cachet de la mairie :

Signature :

EUCYD-EUROTOP  
GEOMETRES-EXPERTS

Agence de PONT-AUDEMEN :  
2 boulevard Pasteur  
B.P. 302 – 27500 PONT-AUDEMEN  
pontaudemem@euclyd-eurotop.fr



AGENCE VISU  
AGENCE DU PAYSAGE ET DE L'ENVIRONNEMENT

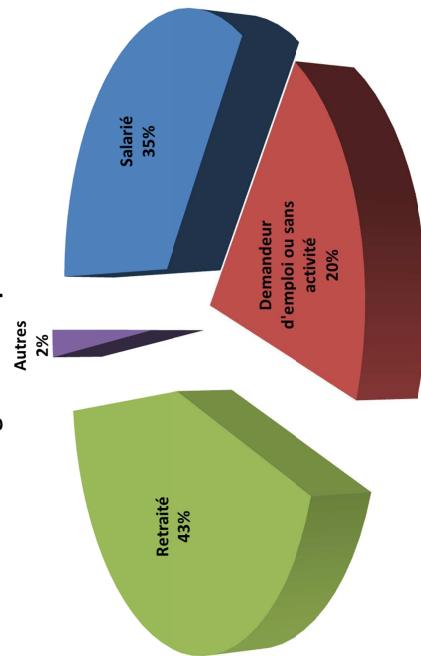


Antenne de Rouen :  
90 rue Crevier  
76 000 ROUEN  
contact@agencevisu.com

# Résultats de l'enquête sur les pratiques de mobilité des Brionnais

Mai 2014

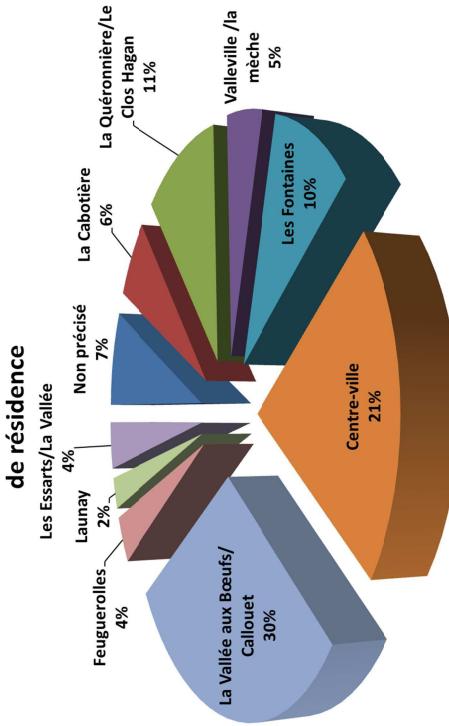
Répartition des personnes interrogées selon leur catégorie socio-professionnelle



82 questionnaires ont été déposés en mairie c'est-à-dire que, près de **5% des ménages** ont répondu assurant une certaine représentativité de la Ville du fait :

- d'une **répartition équilibrée entre les tranches d'âges** (55% des ménages interrogés ont moins de 60 ans pour 45% de seniors) et les **catégories socio-professionnelles** (43% de retraités, 35% de salariés et 20% de demandeurs d'emploi ou de personnes sans activité) ;

Répartition des personnes interrogées selon leur quartier de résidence



- de leur **lieu de résidence assez diversifié** ce qui peut permettre d'affiner les réponses selon les quartiers habités, le diagnostic territorial ayant mis en évidence les caractéristiques propres à chacun. Le secteur le plus représenté est celui de la Vallée aux Bœufs et de Callouet (30% des ménages interrogés), puis celui du centre-ville (21% des ménages interrogés), de la Quéronnière et du Clos Hagan (11% des ménages interrogés) et des Fontaines (10% des ménages interrogés).

## En dehors du travail, comment vous déplacez-vous au sein de la Ville ?

D'une manière générale, les Brionnais se déplacent sur le territoire **soit en voiture** (72% des personnes interrogées) **soit à pied** (74% des personnes interrogées). Le vélo est un mode de locomotion encore peu utilisé (15% des personnes interrogées) ainsi que les autres moyens de transports.

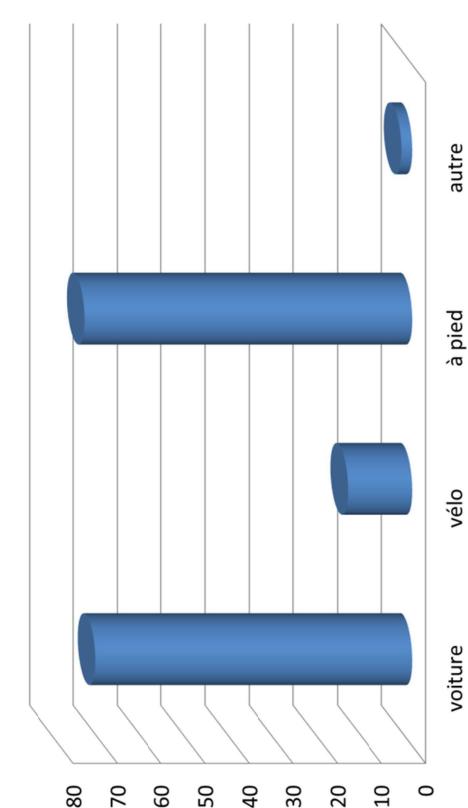
Si l'on étudie ces résultats selon le lieu du domicile des personnes interrogées, il est possible de constater que :

- **La voiture est le moyen de transport le plus utilisé quel que soit le lieu de résidence** (plus de 50 % dans la majorité des quartiers), sauf pour les habitants du centre-ville où cette pratique est largement devancée par la marche à pied (plus de 60% des personnes interrogées) ;

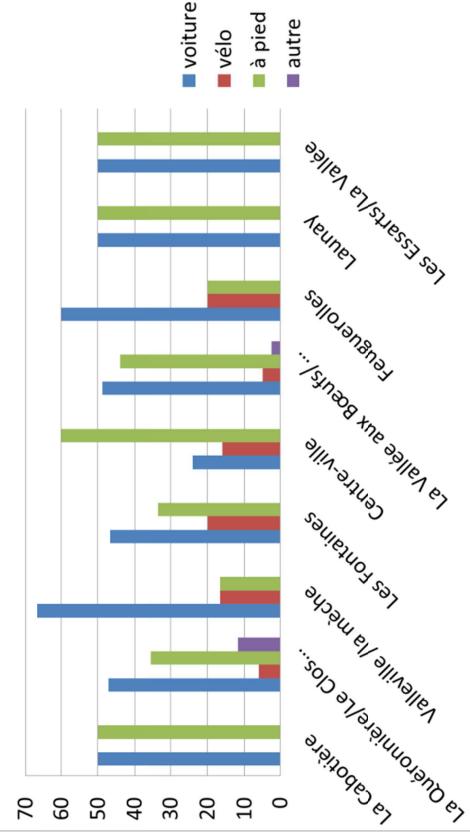
- **L'usage de la voiture est quasi exclusif pour les habitants de Valleville/la Méche et de Feuguerolles.** Pour autant, l'**usage du vélo** (plus de 15% des personnes interrogées), y demeure une solution alternative aussi « attractive » que la marche à pied ;

- **L'usage des transports en commun reste anecdotique sur l'ensemble du territoire communal et concerne notamment les habitants des Hauts de Brionne (La Quéronnière, La Vallée aux Boeufs, Callouet...);**

Moyens de transport utilisés pour se déplacer au sein de la Ville



Répartition des modes de transport selon le lieu du domicile

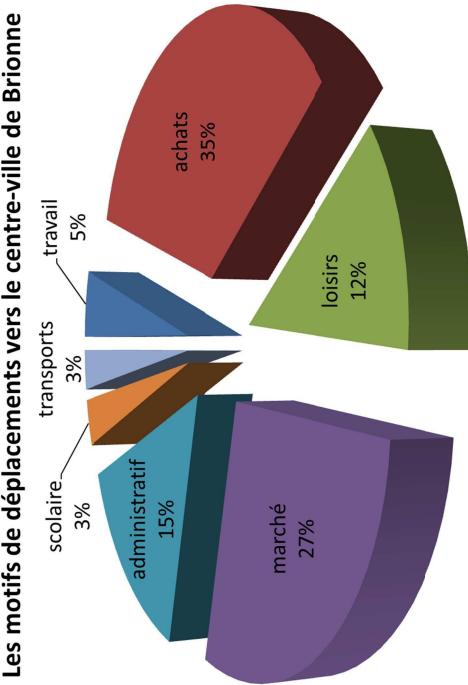


## Quels sont vos principaux motifs de déplacement vers le centre-ville de Brionne ?

La majorité des Brionnais vient dans le centre-ville pour effectuer des achats (35% des personnes interrogées), se rendre au marché (27% des personnes interrogées), établir des démarches administratives (15% des personnes interrogées) ou pratiquer des loisirs (12% des personnes interrogées).

De fait, ils sont très peu à s'y rendre pour travailler (seulement 5% des personnes interrogées) ou pour prendre les transports en commun (seulement 3% des personnes interrogées).

⇒ Ce sont donc principalement les commerces, les services et les équipements qui attirent les habitants vers le centre-ville.

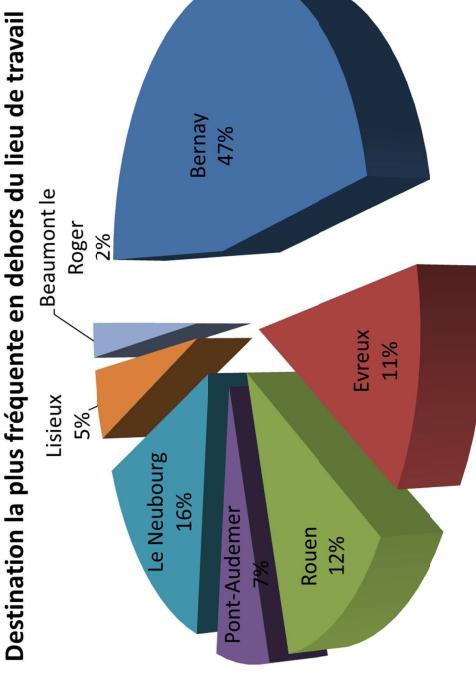


## Quelle est votre principale destination en dehors de votre lieu de travail ?

71% des personnes interrogées ont répondu Bernay et 24 % des personnes interrogées ont répondu Le Neubourg.

De manière proportionnelle, Bernay est la principale destination des Brionnais (47%), puis Le Neubourg (16%), Rouen (16%) et Evreux (11%). Dans une moindre mesure, d'autres pôles urbains sont cités comme Pont-Audemer (7%), Lisieux (5%) ou Beaumont le Roger (2%).

⇒ Les pôles « locaux », situés à moins de 20 km de Brionne, sont les plus courtisés et notamment Bernay.



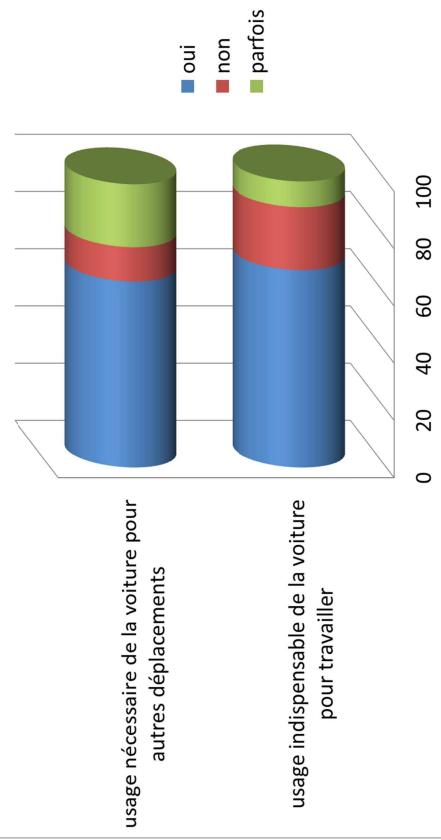
## L'usage de la voiture sur Brionne:

Plus de 60% des personnes interrogées estiment que l'**usage de la voiture est indispensable pour aller travailler** (69%) et nécessaire pour effectuer les autres déplacements (65%). Elles sont toutefois 22% à estimer que cet usage n'est pas toujours nécessaire en dehors des déplacements domicile-travail, notamment en centre-ville où les résultats sont plus partagés...

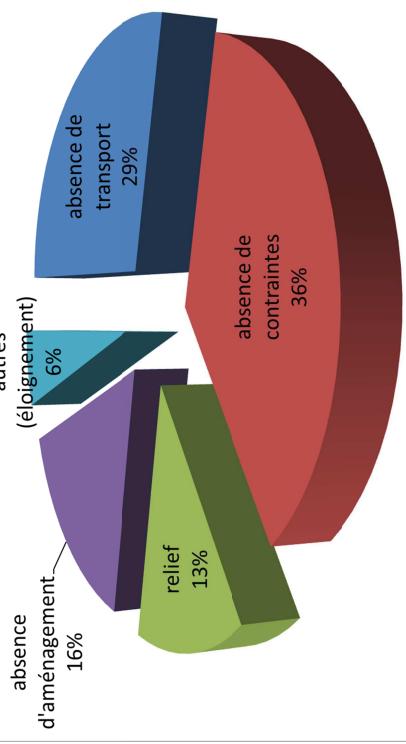
Les motifs les plus fréquents pour justifier la nécessité de recourir à l'automobile sont le **poids et l'encombrement des achats** (37%), l'**éloignement du lieu de résidence par rapport au centre-ville** (31%) et l'**absence d'autres moyens de transports** (16%). De plus, 50% des personnes interrogées estiment que la voiture permet de se libérer de certaines contraintes d'horaires, de temps, de météo : un certain nombre est adepte de la « liberté » qu'elle procure...

Plus précisément, à la question « pourquoi privilégiez-vous l'utilisation de la voiture pour vos déplacements sur le territoire communal ? », la réponse est sans équivoque : 40% des personnes interrogées estiment que c'est l'**absence de contraintes** qui motive ce mode de mobilité et 32% des personnes interrogées estiment que c'est l'**absence d'autres transports**. L'absence d'aménagement, le relief et l'éloignement ne semblent donc pas être des motifs prioritaires pour les Brionnais, mais leurs réponses diffèrent selon leur lieu de résidence...

**Appréciation de l'usage de la voiture selon les types de déplacements**



**Les principaux motifs d'utilisation de la voiture pour les déplacements effectués sur le territoire communal**

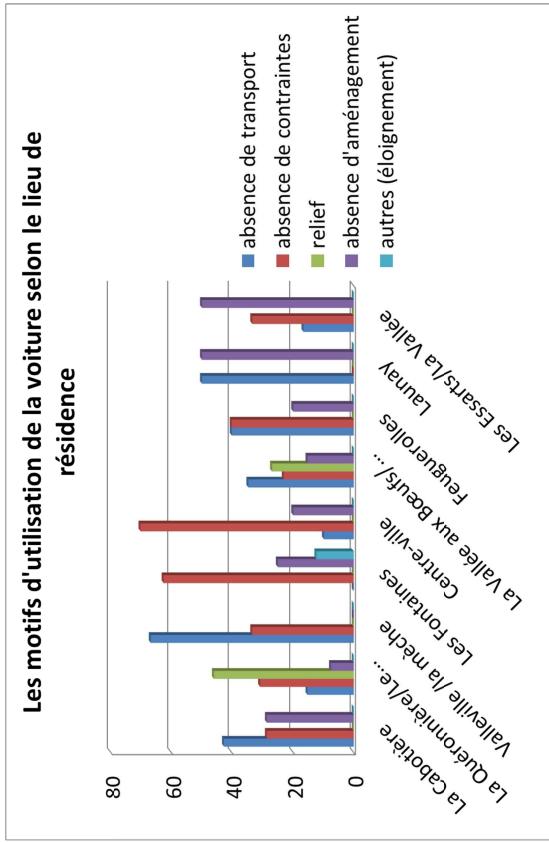


En effet, il apparaît clairement que pour les quartiers des hauts de Brionne, comme la Quéronnière ou la Vallée aux Bœufs/Callouet, le relief est l'un des principaux motifs qui poussent les habitants à utiliser leur voiture.

Pour le secteur des Fontaines et le Centre-ville, où la configuration des lieux pourrait éviter une utilisation massive de la voiture, c'est bien l'**absence de contraintes** que procure ce mode de transport qui prime, ce qui démontre l'attachement des Brionnais à l'automobile, même en présence d'autres moyens de mobilité...

Dans les secteurs de fond de vallée, qui présentent à la fois une certaine proximité avec le centre-ville, une absence de contraintes topographiques et une desserte routière développée, les motifs divergent :

- à Valleville/la Méche, l'**absence de transport collectif** est le premier motif d'utilisation de la voiture (plus de 60% des habitants interrogés) ;
  - à Launay et aux Essarts, c'est l'**absence d'aménagement pour d'autres pratiques de mobilité**, comme la marche à pied ou l'utilisation du vélo (50% des habitants interrogés résidant dans ces secteurs) qui est mis en avant ;
- Finallement, dans les secteurs de Feuguerolles et de la Cabotière, les avis sont plus partagés et mettent à la fois en évidence l'absence de transport, l'absence de contraintes et l'absence d'aménagement.
- ⇒ Si l'**usage de la voiture est souvent une solution de « facilité » et de « praticité », il dépend également du lieu de résidence des habitants et de ses « liens » avec les pôles de centralité. Les solutions alternatives pouvant être mises en place seraient donc différentes selon les quartiers...**

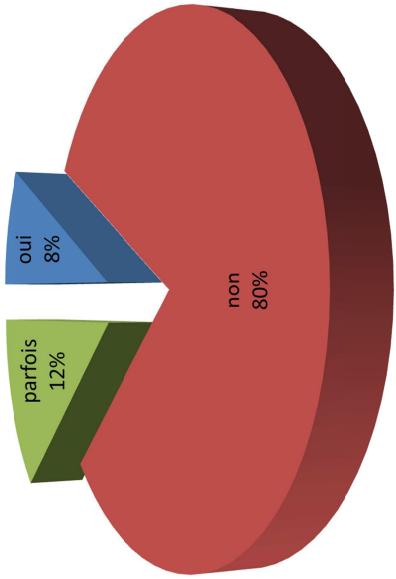


## Le covoiturage sur Brionne :

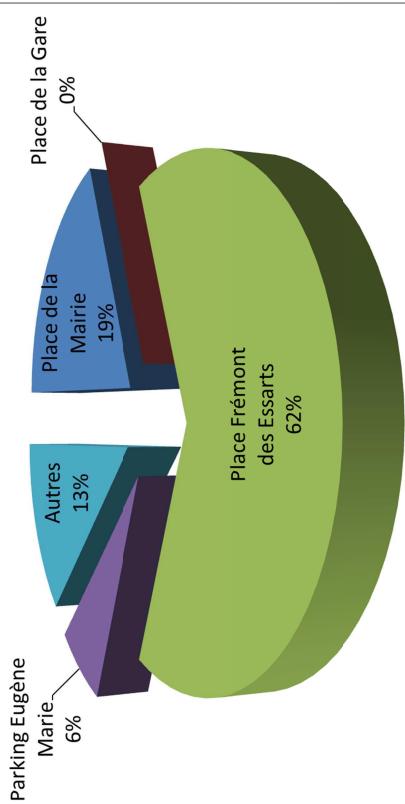
Cette pratique est encore très peu répandue sur le territoire communal, puisque **80% des personnes interrogées n'utilisent pas le covoiturage** pour des motifs divers et variés, sachant toutefois que seules 40% d'entre elles ont apporté une justification en avouant parfois ne pas savoir pourquoi. Il ressort notamment de ces réponses une absence de besoin ou d'utilité de ce mode de mobilité, une absence d'intérêts partagés et, une nouvelle fois, une absence de flexibilité dans les horaires et la démarche...

⇒ **Le covoiturage semble être une pratique peu attractive, mais est-elle bien connue des Brionnais ?**

**La pratique du covoiturage par les Brionnais**



**L'utilisation des parcs de stationnement pour le covoiturage**



Puis, parmi ceux qui pratiquent le covoiturage, occasionnellement ou de manière régulière, le parc de stationnement le plus utilisé est la **Place Frémont des Essarts**, peut-être en raison de sa position centrale et de l'animation permanente qui y règne, procurant de fait, un sentiment de sécurité pour y laisser son véhicule un certain laps de temps sans surveillance... (62% des personnes pratiquant le covoiturage). La Place de la Mairie est également utilisée par près de 20% des « covoiturants », puis, de manière plus anecdotique, la Place Lorraine ou le parking Eugène Marie malgré ses larges capacités d'accueil. La Place de la Gare n'a pas été citée une seule fois...

## La marche à pied comme mode de déplacement :

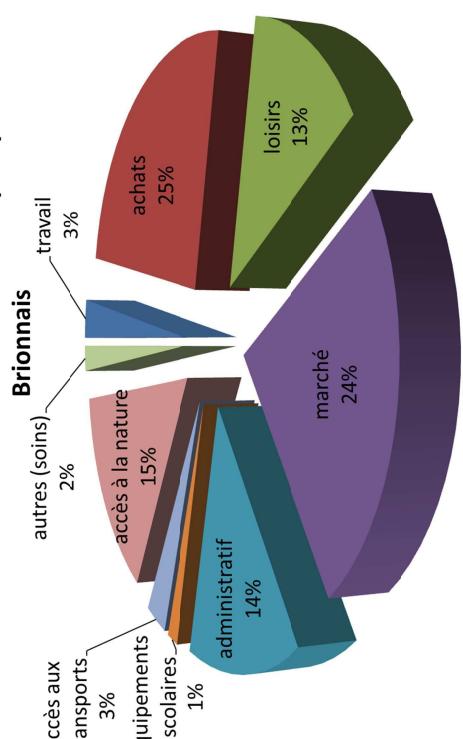
**87% des personnes interrogées** indiquent **pratiquer la marche à pied** pour se déplacer sur le territoire communal. Les principaux motifs de l'utilisation de ce mode de déplacement sont similaires à ceux qui nécessitent l'usage de la voiture à savoir : **effectuer des achats** (25%) et **se rendre au marché** (24%).

La marche à pied est également le moyen le plus utilisé pour **accéder à la nature environnante** (15%) et elle peut permettre d'**effectuer des démarches administratives** (14%) ou de se rendre à des activités de loisirs (13%).

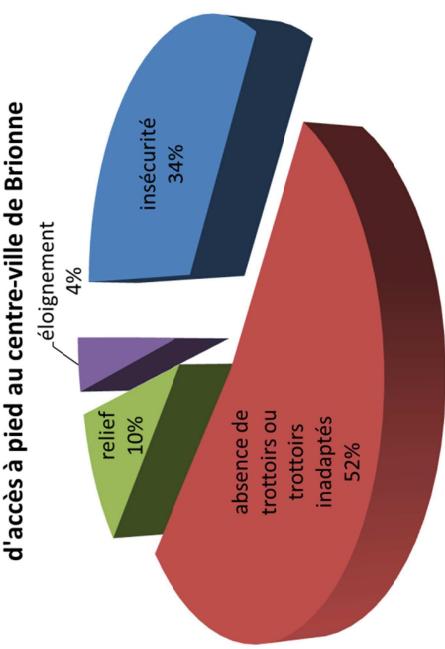
L'accès à pied aux équipements scolaires ne rencontre pas un vif succès (seulement 1% des personnes interrogées) : un chiffre à relativiser au regard du panel, puisque la moitié est « senior », donc sans enfant à charge...

**Seulement 43% des personnes interrogées considèrent « bonnes » les conditions d'accès à pied au centre-ville depuis leur domicile**, ce qui signifie que plus de la moitié est moyennement satisfaite, voire insatisfaite en jugeant « mauvaises » ces conditions d'accès (20%). Parmi elles, 52% mettent en évidence l'absence de trottoirs ou des trottoirs non adaptés aux piétons et nombreux sont ceux qui se plaignent du stationnement de véhicules sur ces espaces... Puis, 34% relèvent des problèmes de sécurité qui, une nouvelle fois, divergent selon les lieux de résidence.

**Les motifs d'utilisation de la marche à pied pour les Brionnais**



**Motifs justifiant des moyennes ou mauvaises conditions d'accès à pied au centre-ville de Brionne**



**Depuis Launay ou Feuguerolles**, les conditions d'accès au centre-ville « en mode piéton » sont difficiles pour l'ensemble des habitants interrogés (100%). A Feuguerolles, c'est l'éloignement de ce quartier avec les pôles de centralité qui est l'obstacle majeur à la marche à pied, tandis qu'à Launay, c'est l'absence d'aménagement sécurisé qui est mis en avant.

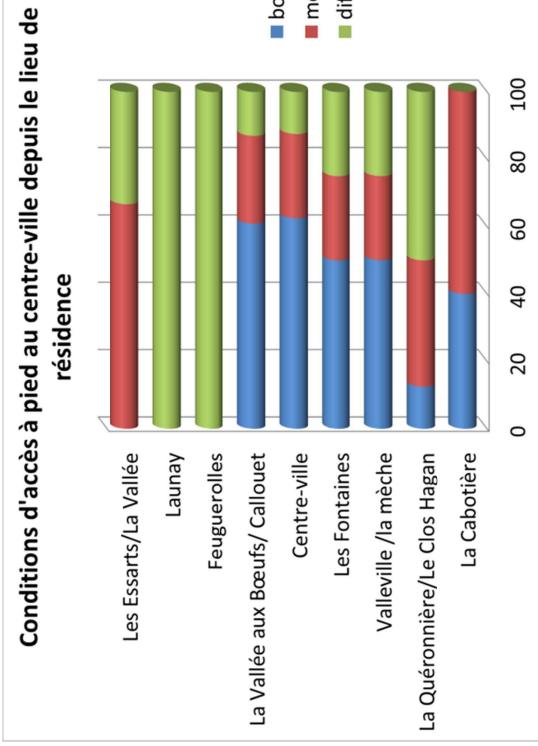
**Aux Essarts**, plus de 60% des personnes interrogées estiment « moyennes » les conditions d'accès au centre-ville et les autres les jugent « difficiles ». Les principaux motifs de cette insatisfaction sont l'insécurité du fait de la vitesse rapide des automobilistes et de la présence d'accotements non aménagés à cet effet.

**En centre-ville et depuis la Vallée aux Bœufs**, les conditions piétonnes sont jugées « bonnes » par près de 60% des personnes interrogées résidant dans ces secteurs. Pour les autres et notamment ceux résidant dans le centre, il conviendrait de résoudre les problèmes de stationnement sur les trottoirs et de pouvelles non rentrees ainsi que l'inadaptation des trottoirs dans certaines rues... Pour ceux de Callouet et de la Vallée aux Bœufs, le mauvais état des trottoirs est un motif récurrent ainsi que la dangerosité de la Côte de Callouet.

**Aux Fontaines et à Valleville**, les avis sont très partagés puisque 50% estiment que les conditions d'accès au centre-ville sont « bonnes », tandis que l'autre moitié les juge « moyennes ou difficiles » en raison notamment d'un fort sentiment d'insécurité lié d'une part, à la traversée de la déviation pour les habitants des Fontaines et d'autre part, à l'absence d'aménagements sécurisés le long de la RD130 pour ceux de Valleville.

**A la Quéronnière**, la majorité des personnes interrogées (90%) dénonce des conditions d'accès « moyennes ou difficiles » du fait d'un terrain pentu et d'un relief difficile pour 40% d'entre eux, d'une insécurité liée à la côte des Canadiens et aux rétrécissements des trottoirs en bas de cette dernière et à la dégradation de ces derniers.

**Depuis la Cabotière**, les accès piétons au centre-ville sont dans l'ensemble satisfaisants puisque seuls des passages piétons manquant à certains endroits justifierait les conditions « moyennes ».

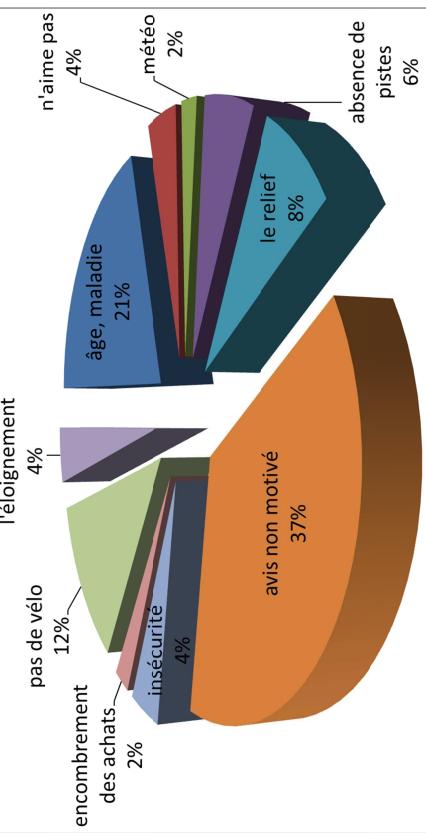


## Le vélo comme mode de déplacement :

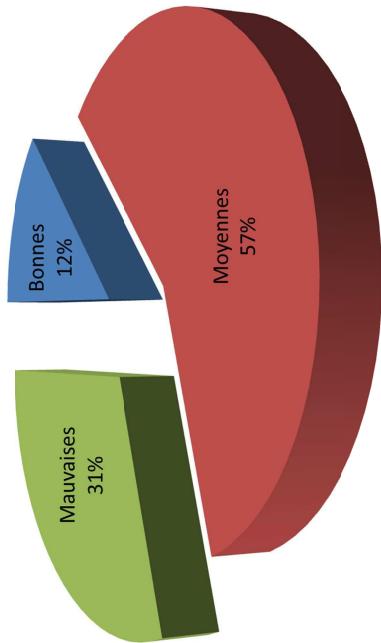
65% des personnes interrogées ne pratiquent pas le vélo pour se déplacer sur le territoire communal, notamment chez les séniors (plus de 77% d'entre eux) du fait notamment de leur âge ou de leur état de santé. Chez les moins de 60 ans, cette proportion est encore élevée, avec plus de 63% des personnes interrogées dans cette tranche d'âge, mais elle est plus faible que chez les séniors et les motifs allégués à cette absence de pratique sont différents, puisque c'est le fait de ne pas avoir de vélo (12%), le relief (8%) et l'absence de pistes aménagées (6%) qui sont mis en avant...

⇒ Le vélo n'est pas utilisé comme un réel moyen de déplacement vers le centre-ville et les pôles de centralité, puisque la majorité des personnes interrogées le pratique en tant que loisir ou comme moyen d'accès à la nature (30%).

**Les motifs de non pratique du vélo**



**Conditions cyclables sur le territoire communal**



88% des personnes interrogées trouvent « moyennes ou difficiles » les conditions nécessaires à la pratique du vélo sur le territoire communal en raison notamment de l'absence de pistes cyclables pour 54% des personnes qui se sont exprimées à ce sujet et de l'insécurité de cette pratique (32%). Quel que soit le lieu de résidence des personnes interrogées, les sentiments sont les mêmes et aucune tendance particulière ne peut être mise en avant, si ce n'est que les seuls habitants à juger les conditions cyclables satisfaisantes sont majoritairement implantés dans le centre-ville !

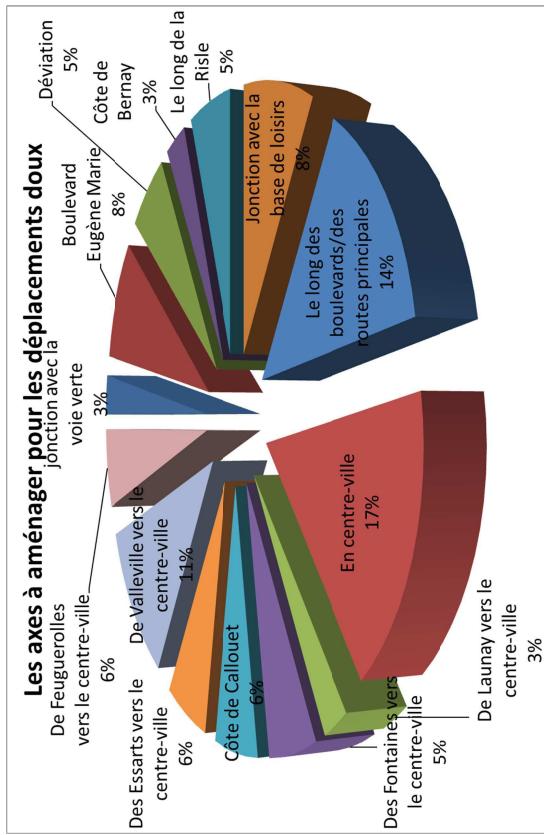
## Faut-il aménager des axes pour favoriser le recours à des modes de déplacements doux ?

- ⇒ 50% des personnes interrogées pensent que cela est nécessaire, notamment les personnes âgées de moins de 60 ans (72% de cette tranche d'âge) contre seulement 56% de séniors.

En ce qui concerne les axes à aménager pour les déplacements doux, les réponses sont assez variées, sans savoir exactement ce à quoi correspond le « centre-ville » pour les habitants lorsque les noms de rue ne sont pas cités. Certaines personnes ont notamment fait allusion à la Rue Lemarrois et à la Rue de la Soie, auxquelles il est possible d'ajouter la côte de Callouet...

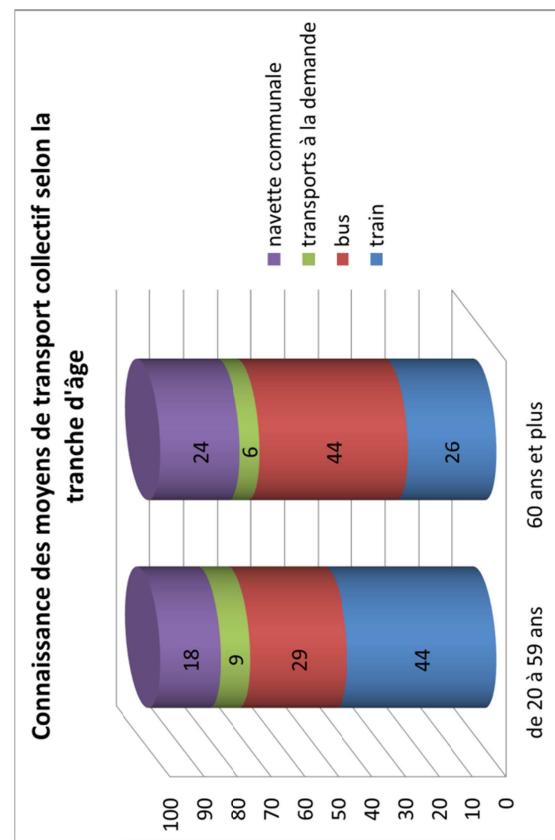
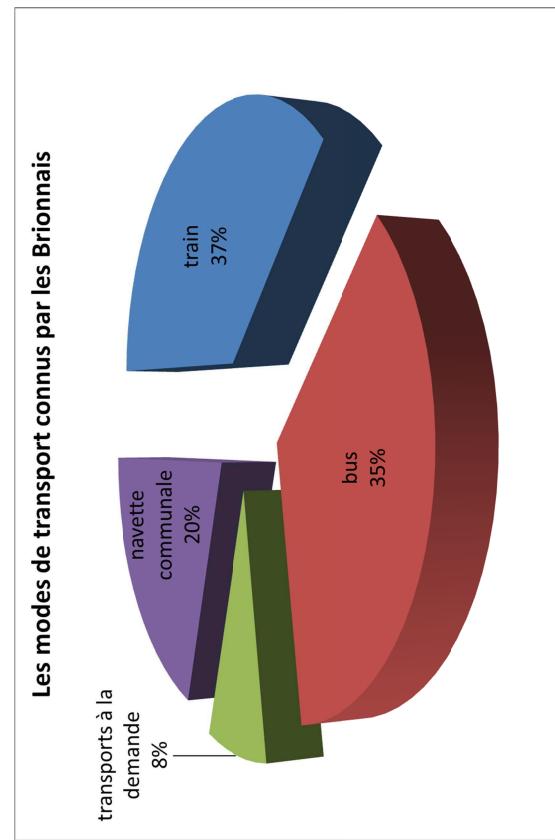
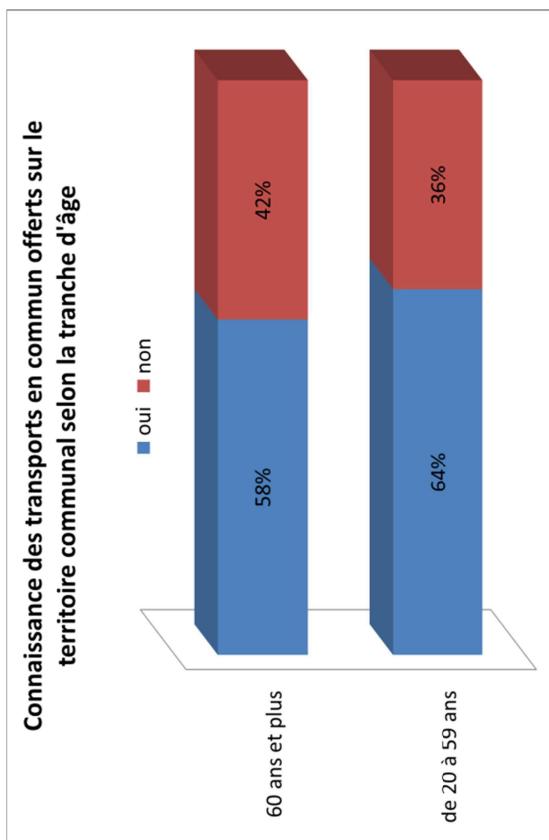
Toutefois, trois grandes tendances s'affirment :

- ⇒ **Une volonté de relier et de sécuriser les liaisons avec les secteurs les plus excentrés** (31% des personnes interrogées si on confond les réponses pour Valleville, Les Essarts, Feuguerolles, Les Fontaines et Launay);
- ⇒ **Une volonté d'aménager les grands boulevards qui encerclent le centre-ville** (27% des personnes interrogées si on confond les réponses qui vont en ce sens comme le Boulevard Eugène Marie ou la déviation);
- ⇒ **Une volonté de se rapprocher de la nature et des équipements existants** (16% des personnes interrogées si on confond l'accès à la base de loisirs, à la voie verte du Bec Hellouin ou l'aménagement des abords de la Risle).



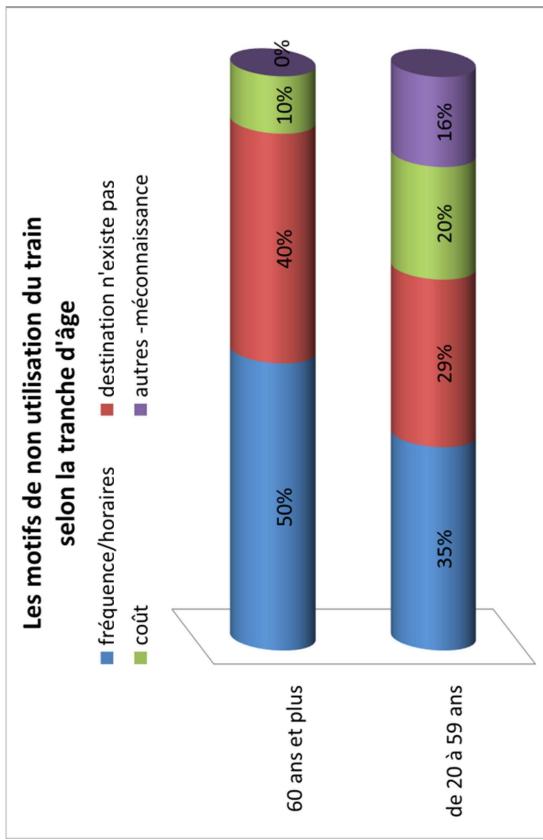
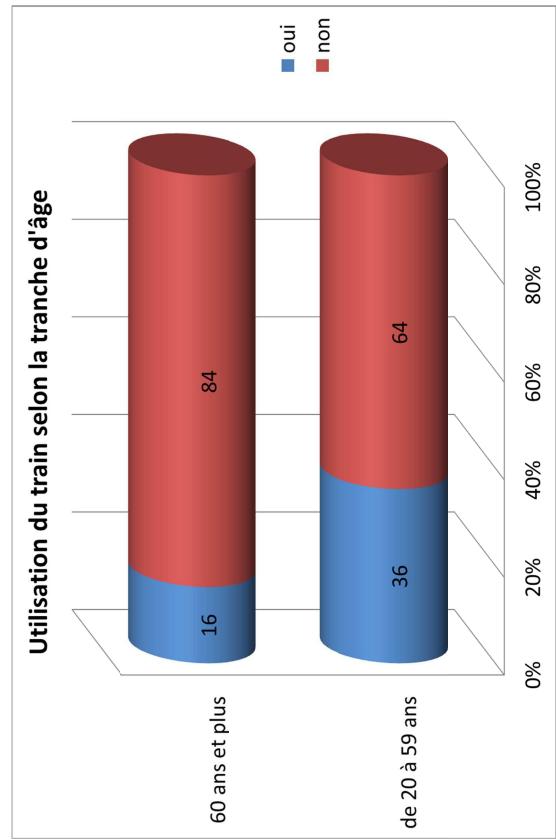
## La connaissance des transports en commun offerts sur le territoire communal :

- ⇒ Plus de 60% des personnes interrogées pensent connaître l'offre de transports en commun sur le territoire communal. Pour autant, ces chiffrent diffèrent légèrement selon les classes d'âge et ce ne sont pas les séniors qui, à priori, en ont une meilleure connaissance...
- ⇒ Les modes de transports les plus connus sont le train (37% des personnes interrogées) et le bus départemental (35% des personnes interrogées), suivi de la navette communale. Par contre, le transport à la demande offert par la Communauté de Communes reste encore méconnu des Brionnais puisque seules 8% des personnes interrogées le connaissent... Toutefois, ces chiffres diffèrent selon la tranche d'âge de la population :



## L'utilisation du train :

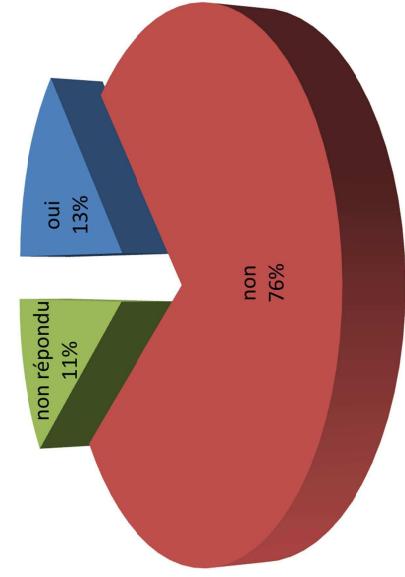
- ⇒ Seules 18% des personnes interrogées utilisent le train dont 75% de personnes âgées de moins de 60 ans (36% des personnes interrogées dans cette tranche d'âge contre 16% chez les seniors)
- Les destinations les plus courantes sont Rouen, Bernay, Evreux et Paris. Les principaux motifs d'utilisation du train chez les personnes âgées de moins de 60 ans sont le travail pour la moitié d'entre elles, les loisirs et l'accès aux soins (spécialistes), qui s'avère également être le motif récurrent pour les seniors utilisant ce moyen de transport.
- Aucune tendance particulière ne résulte du quartier de résidence, puisque les utilisateurs du train sont épars sur l'ensemble du territoire communal, même si toutefois 50% de ces derniers résident soit en centre-ville soit à la Vallée aux Bœufs/Callouet...
- ⇒ 28% des personnes interrogées n'utilisant pas le train estiment que les fréquences et les horaires ne sont pas adaptés (absence de flexibilité) et 23% des personnes interrogées précisent que la destination qu'elle souhaite n'existe pas. Pour d'autres, le coût est rédhibitoire et la localisation des gares à l'arrivée trop excentrée des lieux de destination.
- Cette remarque démontre la nécessité d'accompagner le train par d'autres moyens de transport à proximité immédiate des gares, celles-ci n'étant pas en soi le lieu d'arrivée des utilisateurs...
- ⇒ Pour autant, seulement 32% des personnes interrogées estiment nécessaire de renforcer l'accessibilité à la gare de Brionne dont 60% de personnes âgées de moins de 60 ans !



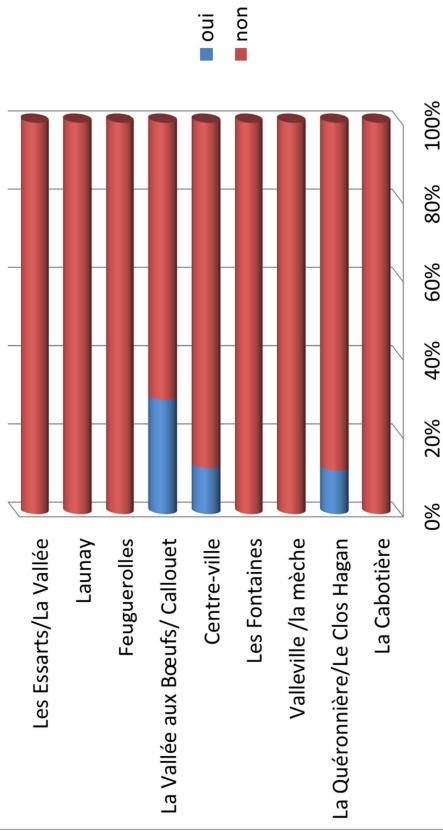
## L'utilisation du bus départemental :

- ⇒ 76% des personnes interrogées n'utilisent pas le bus ;
- ⇒ Les personnes utilisant ce moyen de transport sont celles situées à proximité immédiate de l'arrêt, à savoir les habitants du centre-ville, de la Quéronnière et de la Vallée aux Bœufs peut-être en raison d'une facilité d'accès n'obligeant pas le recours à d'autres moyens de transport...
- ⇒ Ce sont majoritairement, en valeur relative, les personnes âgées de moins de 60 ans qui utilisent le bus et la principale destination est le Neubourg...

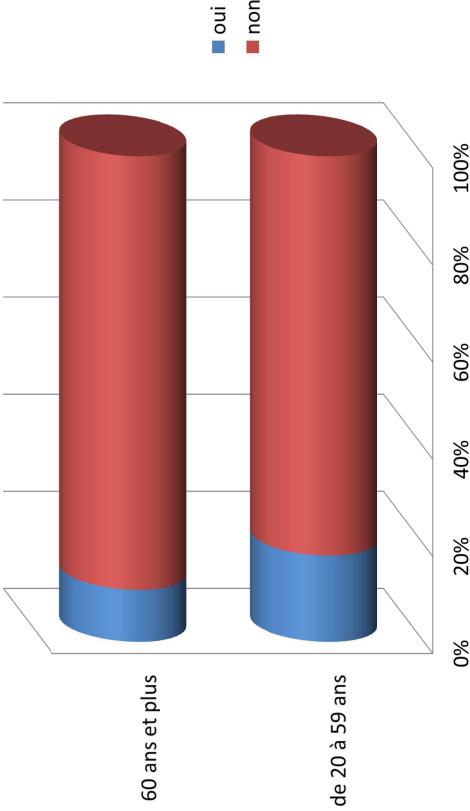
Utilisation du bus départemental



Utilisation du bus départemental selon le quartier de résidence



Utilisation du bus départemental selon la tranche d'âge



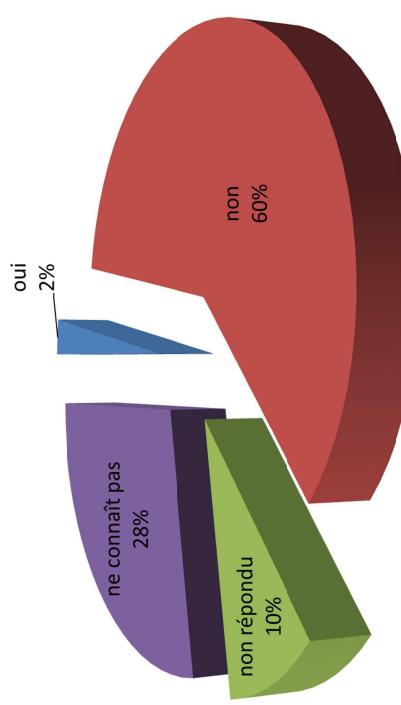
## L'utilisation du transport à la demande de l'intercommunalité :

- ⇒ **Seulement 2% des personnes interrogées utilisent le transport à la demande et plus du quart ne connaît pas cette offre !**

NOTA: Vu le peu d'habitants utilisant ce moyen de transport, aucune analyse ne peut être exploitée selon l'âge, la catégorie socio-professionnelle ou le quartier de résidence des personnes interrogées puisque ce serait non représentatif et certainement erroné.

- ⇒ **Des habitants à sensibiliser par une meilleure communication !**

## Utilisation du transport à la demande :

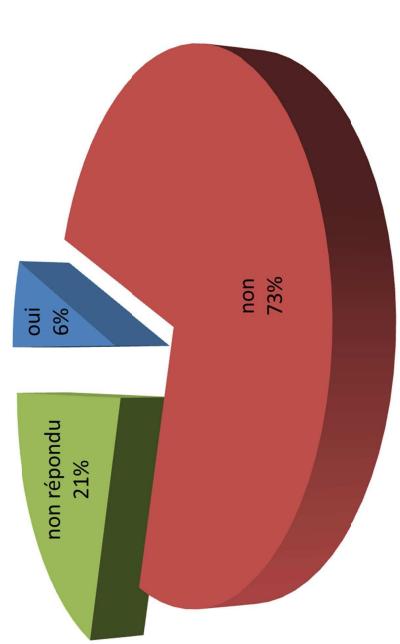


## L'utilisation de la navette communale :

- ⇒ **Seulement 6% des personnes interrogées utilisent la navette communale dont 80% de seniors !**

NOTA: Vu le peu d'habitants utilisant ce moyen de transport, aucune analyse ne peut être exploitée selon le quartier de résidence des personnes interrogées puisque ce serait non représentatif et certainement erroné.

## Utilisation de la navette communale :



## Les motifs de NON utilisation de la navette communale (1) :

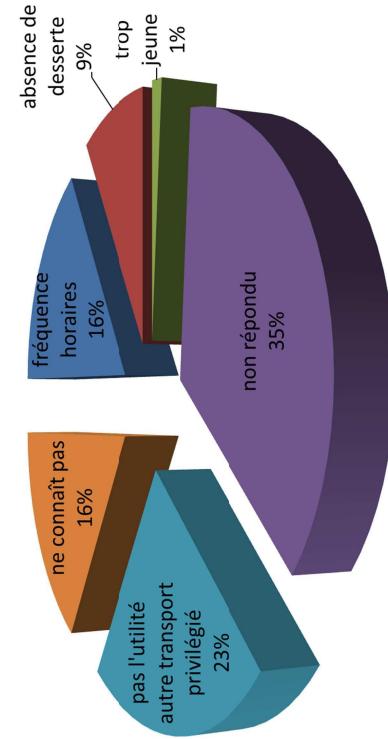
**35% des personnes qui n'utilisent pas la navette communale n'ont pas exprimé de motifs particuliers et 16% de ces dernières n'ont pas connaissance de ce moyen de transport.**

**23% des personnes qui n'utilisent pas la navette communale estiment ne pas en avoir l'utilité puisqu'elles utilisent d'autres moyens tels que la voiture, la marche à pied ou le vélo.**

**16% des personnes estiment que la fréquence et les horaires ne sont pas adaptés, un point parfois souligné par les utilisateurs eux-mêmes qui estiment le temps « laissé au supermarché » trop court pour faire les courses ...**

**9% des personnes n'utilisent pas la navette communale puisque leur secteur n'est pas desservi.**

**Les principaux motifs de non utilisation de la navette communale**

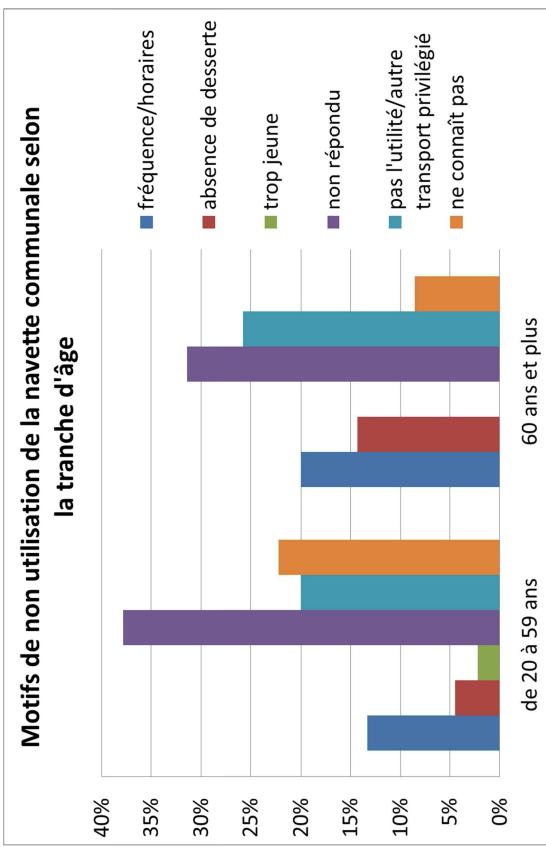


**NOTA:** Parmi les secteurs non desservis sont notamment cités Feuguerolles, Launay, Valleville, la Cabotière, le Clos Hagan, la rue Lemarais, la rue Diderot ou la rue de Picardie. Or, certains d'entre eux sont desservis par la navette communale ce qui démontre davantage une méconnaissance de ce moyen de transport ou une volonté de transport de « porte à porte », ce qui en terme de sécurité n'est pas envisageable...

## Les motifs de NON utilisation de la navette communale (2) :

En effet, outre le fait que la majorité des personnes n'ait pas motivé sa réponse, il s'avère que les principaux motifs chez les moins de 60 ans sont la méconnaissance d'une part (22%) et la « non » utilité d'autre part (20%), ces derniers utilisant d'autres moyens pour se rendre en centre-ville...

Les séniors connaissent mieux cette offre de transport, puisque celle-ci leur est particulièrement destinée, mais ils sont 26% à ne pas en avoir l'utilité ! De même, ils estiment que les fréquences et les horaires ne sont pas adaptés (20%) et que leur quartier de résidence n'est pas desservi (14%)...

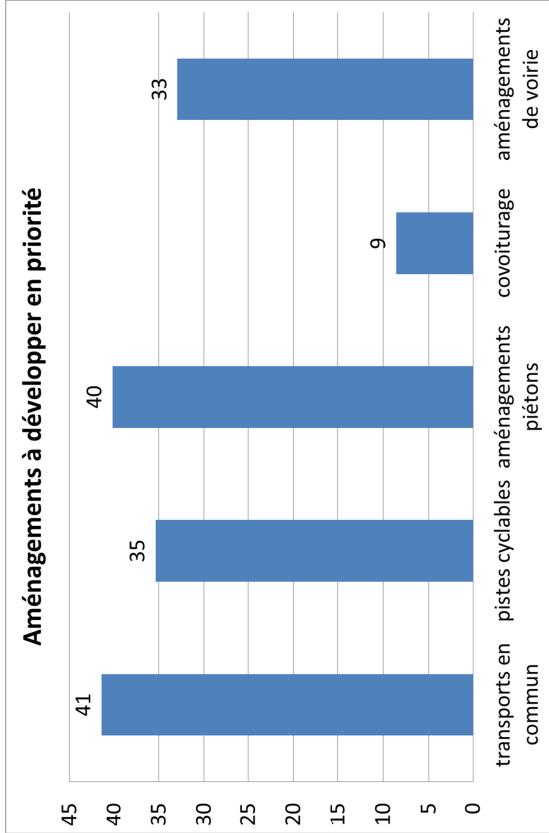


⇒ La navette communale demeure un moyen de transport peu connu et nombre des personnes interrogées n'en voient pas l'utilité, ce qui souligne l'état d'esprit des Brionnais, non encore sensibilisés à la nécessité de réduire les déplacements en voiture particulière...

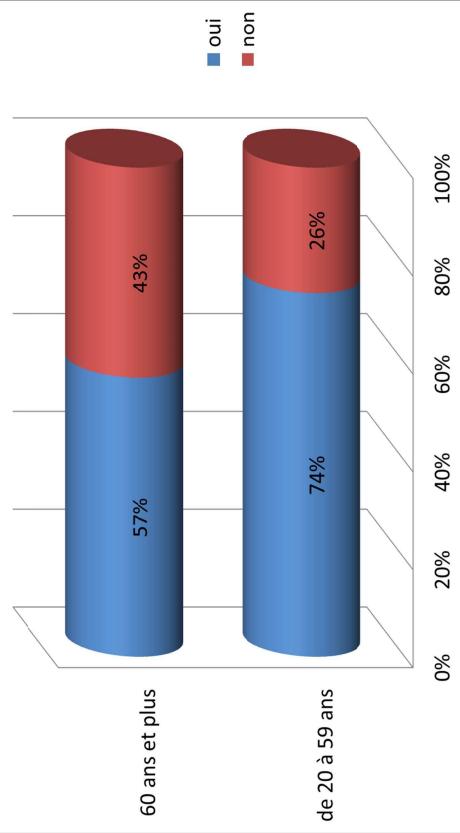
## Et demain, vers un changement des pratiques de mobilité ... :

⇒ Le développement des transports en commun serait à priori à privilégier (41% des personnes interrogées) ainsi que les aménagements piétons (40% des personnes interrogées) et les pistes cyclables (35% des personnes interrogées).

Pour autant, 33% des personnes interrogées souhaitent un aménagement des voiries existantes, notamment à des fins de sécurité ! Le covoiturage ne semble pas être une solution alternative qui satisfasse les Brionnais...



Seriez-vous prêt à changer vos pratiques de mobilités si des aménagements étaient réalisés ?



⇒ Seulement 55% des personnes interrogées seraient prêtes à changer leurs habitudes si des aménagements étaient réalisés, dont 64% de personnes âgées de moins de 60 ans. En effet, alors que 74% des personnes âgées de moins de 60 ans, qui ont répondu à cette question, seraient favorables à un changement de pratique, seuls 57% des séniors sont prêts...

## Et demain, vers une meilleure offre de transport pour Bernay ... :

- ⇒ **64% des personnes interrogées seraient utilisatrices d'une offre de transport vers Bernay dont 19% de manière occasionnelle.** La proportion de personnes intéressées est quasi similaire dans les deux tranches d'âge, mais les séniors seraient plus adeptes d'une offre à la demande (31% contre 11% chez les moins de 60 ans).
- ⇒ **60% des personnes intéressées envisageraient une fréquence de type « occasionnel », voire hebdomadaire pour certaines (25%).**

